



Technopole agroalimentaire

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-273**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **2 février 2026**, le Conseil municipal a adopté le **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-273** modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait à diverses dispositions.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication. Toute personne intéressée peut le consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 10 février 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Carole Cousineau'.

Me Carole Cousineau  
Greffière par intérim